

Le Conseil d'administration s'est réuni le **mardi 1^{er} décembre 2015** à 17h30 sous la présidence de M. Schlienger, proviseur. Mme François assure le secrétariat de séance.

Membres présents (22 membres)

Equipe de direction

- M. Jacky **SCHLIENGER**, président
- Mme Marie-Christine **THIEBAUT**, proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, gestionnaire
- Mme Sylvie **NARVOR**, DDFPT

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- Mme Anne **PFLIEGERSDOERFFER**
- Mme Céline **COMAU**
- M. Jean-Marc **FUCHS**
- Mme Marie-Louise **DIETSCH**
- Mme Lynda **DUCROCQ**
- Mme Yolande **ARMBRUSTER**
- Mme Sylvie **KALK** supplée Mme Nathalie **GORGUET**

Représentante des collectivités locales

- Mme Evelyne **TURK-METZGER**, conseillère municipale de Sélestat
- Mme Anne **DESCHAMPS**, supplée M. Charles **SITZENSTUHL**

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé,

- M. François **HUMMEL**
- Mme Murielle **FRANCOIS**
- Mme Anne **FOTZLER**

Représentants des parents d'élèves

- Mme Clarisse **SUHR**
- Mme Angélique **GUTMANN**

Représentants des élèves

- M. Ali **BAS**
- Mme Georgia **BLANCHARD**
- Mme Tiphaine **GUTH**
- M. Ibrahim **KALABAS**

Membre consultatif :

- M. Bruno **KLEINMANN**

Membre invitée :

- Mme Alexia **GAMELIN**, directrice-adjoint du CFA

Membres excusés

- M. Charles **SITZENSTUHL**, conseiller municipal de Sélestat
- Mme Béatrice **WEICHEL**, gérante Top Music
- Mme Nathalie **GORGUET**, enseignantes
- Mme Peggy **KREMER**, parent d'élève
- Mme Véronique **BOUSTER**, parent d'élève

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 09.11.2015
3. Voyages
4. Points financiers et matériels : contrats et conventions lycée-CFA
5. Budget lycée-CFA 2016
6. Point de réflexion : « Attractivité du restaurant scolaire, comment la rétablir ? »

Le président ouvre la séance à 17h35. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Schlienger souhaite rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour : le tableau des IMP.

L'ordre du jour est modifié et soumis au vote :

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 09.11.2015

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 22

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Le procès-verbal est adopté.

3. Voyages

Bilan financier du voyage Paris septembre 2015

Mme Zimmermann présente le bilan du voyage à Paris du 07 au 09/10/2015, classes TASSP

Total des dépenses et recettes : 5 506,50€ pour 23 élèves et 2 accompagnateurs

Déplacement en train, une nuitée à Paris

Participation des familles : 150€ par élève,

Actions : 1270,98€

Subvention fonctionnement Région pour les 2 accompagnateurs : 440,52€

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Bilan financier du voyage Paris septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Budget voyage 2016 Paris Septembre 2016

Le voyage est organisé par Mme Riff, professeur de coiffure, pour se rendre à un salon à Paris durant une journée en septembre 2016 avec la classe TCOIF

Total des dépenses et recettes : 2 050€ pour 12 élèves et 2 accompagnateurs, déplacement en train

Participation des familles : 80€ par élève, actions prévues : 617€

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Budget du voyage à PARIS de septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

4. Points financiers et matériels, contrats et conventions lycée – CFA

Décision Budgétaire Modificative LYCEE 2015/07 pour information

Elle concerne des subventions complémentaires :

Etat : 800€ de crédits pédagogiques pour stages en entreprises

Région : 2 097€ pour le remboursement des dépenses gaz logements de fonction 2015

2 672,65€ pour le remboursement de réparations en cuisine scolaire

Décision Budgétaire Modificative CFA N° 2014/05

M. Hummel présente la DBM 2015/04 du CFA pour vote.

Elle concerne des subventions du Conseil Régional :

- subvention complémentaire de fonctionnement de 202 924,31 € suite au changement du taux de participation de la Région.
- Subvention au titre de la péréquation régionale du conseil régional de 589 907,00 €.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La décision budgétaire modificative n°4 du CFA et l'état prévisionnel des achats sont adoptés à l'unanimité.

Utilisation des fonds de vie lycéenne

Ces crédits permettent d'assumer les dépenses suivantes :

- . frais de déplacement (remboursement des billets de transport en commun ou calcul sur la base des indemnités kilométriques allouées aux agents de l'Etat).
- . restauration dans la limite de 15,25 € par repas, boissons, denrées.
- . vacations, locations de salles, frais de reprographie et documents pour les réunions de secteur, les formations des délégués, diverses manifestations relatives à la vie lycéenne.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer tous contrats ou conventions nécessaires à la mise en œuvre de ces crédits.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

L'utilisation des crédits de fonds de vie lycéenne est adoptée à l'unanimité

Utilisation d'installations sportives extérieures par le lycée

La gestionnaire présente les conventions passées pour l'utilisation des installations sportives suivantes : Griffon, ESPE, Mairie

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La passation des conventions pour l'utilisation d'installations sportives extérieures par le lycée est approuvée à l'unanimité.

Utilisation de salles du lycée par des organismes extérieurs

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La convention type d'utilisation de salles du lycée par des organismes extérieurs est approuvée à l'unanimité.

Contrats et conventions CFA

Mme Zimmermann présente les contrats et conventions pour 2016 du lycée, pour approbation.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La liste des contrats et conventions du lycée sont adoptées à l'unanimité.

Contrats et conventions CFA

M. Hummel présente les contrats et conventions pour 2016 du CFA, pour approbation. La liste des contrats et conventions du CFA sont soumises au vote :

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

La liste des contrats et conventions du CFA sont adoptées à l'unanimité.

5. Budget 2016 lycée-CFA

Budget lycée

Mme Zimmermann présente le budget 2016 du lycée :

- La notification de la subvention de fonctionnement est calculée sur un effectif de 498 élèves et sur 70% de la part enseignement. La Région Alsace fera une régularisation de cette dotation courant 2016.

En raison de la fin des tarifs réglementés, la Région prendra directement en charge les dépenses de gaz et d'électricité des lycées d'Alsace.

Présentation des recettes du lycée :
Subvention de fonctionnement Région estimée à 54 538€
Loyer du CFA : 29 356€, participation du CFA aux charges du lycée : 28 144€
Utilisation de nos locaux par la CCI et le Rectorat : 27 725,88€
Animation Vie Lycéenne : 8 419€
Taxe d'apprentissage estimée à : 8 300€
Contribution de la restauration au service général : 12 859,50€

Concernant la restauration, le lycée propose aux familles les forfaits 5 et 4 jours. Il offre également la possibilité aux élèves de manger à la prestation.

Les recettes, élèves au forfait, apprentis et commensaux, sont évaluées à 128 595,04€. Les repas achetés au lycée Koeberlé sont évalués à 91 520€ soit 28 600 repas à 3,20€.

La différence correspond à diverses charges : contribution au service général (10% des recettes), participation aux frais de personnels (10% des recettes), charges de la restauration.

Section de fonctionnement qui comprend :

trois services généraux :

- "Activités Pédagogiques" (AP) : 137 502,29€. Ce service regroupe toutes les dépenses pédagogiques : enseignements général et technique, stages en entreprise à l'étranger, 3 voyages...
- "Administration et Logistique" (ALO) : 169 387,80€. Ce service comprend les dépenses de : contrats aidés (40 000€ pour 2 personnes), entretien (49 750€), logistique (31 051,36€), reprographie (12 891,42€) et viabilisation (5 695,02€ pour l'eau).
- "Vie de l'Elève" (VE) : 4 105,15€. Ce service regroupe les fonds sociaux et le CESC du lycée.

trois services spéciaux :

- Service de restauration : 128 595,04€
- Bourses nationales : 120 000,00€
- CESC Inter Etablissements : 1 697,12€

Section d'investissement :

Un investissement de 2 300€ est prévu sur la taxe d'apprentissage pour un achat destiné à l'enseignement technique.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget 2016 du lycée est adopté à l'unanimité

Budget 2016 (CFA) :

Le budget du CFA est calculé sur une base de 331 apprentis.

M. Hummel détaille la répartition de la subvention de fonctionnement :

- Région : Fonctionnement $1\,052\,383,50 \times 0,77 = 810\,335,30$
Transport $42\,000,00 \times 1,00 = 42\,000,00$
- Taxe d'apprentissage : Fonctionnement $1\,052\,383,50 \times 0,23 = 242\,048,21$

M. Hummel présente le budget domaine par domaine :

* Enseignement : Montant total du domaine : 73 356,20 €

Dans ce domaine sont prévues les recettes suivantes :

Subventions Région :

- Fonctionnement : 55 600,00 €
- Dotation entrée en apprentissage : 7 500,00 €
- Contrat d'Initiatives et de Progrès : 4 080,00 €
- Equipement : 5 176,20 €

Une subvention de l'Etat pour la matière d'œuvre pour un montant de 1 000,00 €.

Au niveau des dépenses on trouve toutes les dépenses liées à l'enseignement général, à l'enseignement technique, les locations de locaux, le C.D.I., la liaison CFA/Entreprises et les entretiens et réparations des machines des ateliers.

* Aide : Montant total du domaine : 3 000,00 €

Dans ce domaine est inscrite une subvention de la Région Alsace d'un montant de 3 000,00 € servant à prendre en charge les dépenses d'apprentis en difficulté financière, à savoir : repas, transports, fournitures scolaires et autres dépenses dans l'intérêt de l'apprenti.

* Logistique : Montant total du domaine : 149 268,40 €

Dans ce domaine sont inscrites les recettes suivantes :

Subventions Région :

- Fonctionnement	:	79 700,00 €
- Remboursement des transports aux apprentis	:	42 000,00 €
- Plan pluriannuel d'équipement	:	15 000,00 €
- Frais de déplacements pour le chargé de développement de l'Apprentissage	:	2 500,00 €
- Contrat d'Initiatives et de Progrès	:	7 149,79 €

Une subvention de l'Etat pour la formation du personnel pour un montant de 2 918,61 €.

Dans ce domaine sont inscrites les dépenses suivantes :

- Achat de fournitures administratives
- Carnets de correspondance
- Matériel et mobilier scolaire
- Frais de déplacement du personnel
- Réceptions
- Licences de logiciels
- Contribution entre services (reversement au lycée : loyer, viabilisation et autre participation)
- Location et coût copies des deux photocopieurs

* Frais de Personnel : Montant total du domaine : 1 407 053,00 €

Dans ce domaine sont inscrites les recettes suivantes :

Subventions Région :

- Fonctionnement	:	675 035,30 €
- Contrat d'Initiatives et de Progrès	:	42 000,00 €
- Chargé de développement de l'Apprentissage:	:	30 270,29 €
- Fonctionnement péréquation régionale	:	383 049,20 €

Une subvention Etat de 4 650,00 € pour le Contrat d'Initiatives et de Progrès, une recette de 28 000,00 € représentant les versements des mairies pour les apprentis de secteur public, un versement du GRETA de 2 000,00 € et des encaissements de taxe d'apprentissage pour 242 048,21 €.

Ce domaine important comprend les traitements et charges payés par le CFA, ils représentent 84,63 % du budget total.

* OP-SPE Opérations spécifiques :

Ce domaine concerne les écritures d'amortissements.

. Neutralisation d'amortissement en recettes et dépenses pour 30 000,00 €

. Une prévision de dépense de 1 500,00 € concernant les biens acquis sur fonds propres

* Opérations en capital : Montant total du domaine : 25 686,80 €

Ce Domaine comprend deux subventions Région de 3 800,00 € pour le plan pluriannuel d'équipement et 21 886,80 € pour les achats d'équipement.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget 2016 du CFA est adopté à l'unanimité.

Procédure d'achat public :

Mme Zimmermann présente l'état prévisionnel des achats du lycée et du CFA au titre de l'année 2016 et la politique d'achats. Une mise en concurrence est effectuée systématiquement pour tout achat : demande de trois devis, recherche sur catalogue, internet.

Voix délibératives : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

L'état prévisionnel des achats et la politique d'achats déterminant les modalités de publicité et de procédure sont adoptés à l'unanimité.

6. Point de réflexion : « Attractivité du restaurant scolaire, comment la rétablir ? » :

Un débat a lieu entre les divers représentants.

L'inquiétude des adultes en cas de fermeture du restaurant scolaire est le déséquilibre alimentaire et un coût pour les familles modestes. Le problème de sécurité de l'élève est également soulevé si ce dernier était livré à lui-même tous les midis à l'extérieur de l'établissement.

Il ressort que le restaurant n'est pas adapté aux goûts culinaires des élèves. Les élèves signalent que s'ils arrivent tardivement, ils n'ont plus le même menu que les autres. Les locaux manquent de convivialité.

M. Kleinmann propose que les repas soient fait sur place. Mme Zimmermann répond que c'est impossible du fait du manque de place et d'équipements.

Mme Ducrocq propose de ne commander qu'un menu unique au lycée Koeberlé et qu'un menu snack soit préparé sur place. Mme Pfliegersdoerffer soumet l'idée d'une restauration type cafétéria.

La solution de tables à l'extérieur dans la cour du lycée pour que les élèves puissent manger dehors est proposée.

Le système de cafétéria et snack est largement approuvé par les élèves.

7. Divers :

M. Schlienger explique et présente le tableau des IMP. (Indemnités pour missions particulières)

Les enseignants sont payés en IMP lorsqu'ils exercent des missions autres que les cours et les heures supplémentaires.

Il est rajouté 5 IMP au tableau : 4 pour Mmes Kalk et Frieden (2+2) – 1 pour Mme Ducrocq (référente développement durable)

Mme Ducrocq présente son projet de jardin aromatique dans l'établissement. Une vente de calendrier (5€ le calendrier) est mise en place pour apporter des fonds à ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 19h00.

Sélestat, le 11 décembre 2015

La secrétaire de séance,
Murielle François



Le Président du Conseil d'Administration,
Jacky Schlienger

